

APiCy

Compte-rendu de l'assemblée générale du vendredi 7 février 2014

L'assemblée générale commence à 19h30. Les participants qui n'avaient pas encore pris leur adhésion 2014 ont pu le faire avant le début de l'assemblée générale. Deux procurations nous ont été remises.

Le nombre de votants présents est de 20, auquel s'ajoutent les deux procurations.

L'assemblée générale se déroule en suivant l'ordre du jour qui avait été établi et transmis. Ce compte-rendu suit au plus près cet ordre du jour détaillé.

1 : Les règles d'organisation du vote sont rappelées

2 : Le rapport des activités de 2013 est présenté

Des précisions sont données sur la fréquentation du site internet (environ 300 visiteurs et 1000 pages vues par mois).

Un appel est lancé aux participants pour qu'ils signalent les articles de presse parlant d'APiCy.

Une question est posée sur le groupe des mobilités actives de Ferney ; le président explique que ce groupe n'a plus été réuni par la mairie de Ferney, suite à quelques tensions qui étaient apparues lors de la dernière réunion en mai 2011.

L'historique du dossier du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) est rappelé, avec les différentes actions d'APiCy pour essayer que soit mis en place simultanément un cheminement cyclable de qualité entre Gex et Ferney-Voltaire.

3 : Les comptes 2013 sont présentés

Les comptes sont sains. Le nombre de cotisations a augmenté de 50 % par rapport à l'année précédente. Le montant des cotisations est supérieur à celui des subventions.

Des membres regrettent la décision du bureau de diminuer le montant de la subvention demandée aux communes. Il est demandé pourquoi la demande de subvention n'est adressée qu'à 4 communes parmi les 27 du Pays de Gex. Le bureau explique que ces communes sont celles où sont établis la majorité des membres. Il reconnaît qu'il serait pertinent de faire cette demande aux 27 communes, ce qui permettrait aussi à toutes ces communes de se positionner par rapport à notre association. Il est décidé que nous ferons ceci pour la prochaine demande de subventions en novembre 2014.

4 : Le budget provisionnel est présenté

Les recettes prennent en compte une augmentation du nombre d'adhérents, et le fait que nous avons demandé une subvention réduite à quatre communes seulement.

Les dépenses reflètent les projets que nous souhaiterions poursuivre en 2014. Ces différents projets sont discutés. A propos de la possible impression d'une version papier de la carte des aménagements cyclables, il nous est demandé si nous faisons un suivi des réalisations dans chaque commune, par type d'aménagement. Nous n'avons effectivement jamais fait ceci, mais c'est une idée que nous pourrions mettre en œuvre, en préparant un questionnaire pour les communes. Cela permettrait aussi d'être plus systématique dans la mise à jour de la carte.

Il est dit deux mots sur l'idée d'organiser la projection du film «Bikes vs Cars¹», suivie d'un débat.

Le projet de faire un gravage des vélos ne pourra se faire que s'il y a un nombre suffisant de vélos. L'idée d'un week-end bicyclette est évoquée, avec plusieurs activités permettant d'obtenir cette masse critique. Il faudrait la participations d'autres associations, de magasins vélos.

5 : Élection du bureau

La fréquence des réunions de bureau est présentée. Il est proposé aux participants de rejoindre le bureau, mais il n'y a pas de volontaire. Les membres actuels du bureau se représentent et sont élus à l'unanimité.

Des participants nous suggèrent de faire plus appel aux membres pour suivre des projets ponctuels en soutien au bureau.

6 : Présentation de dates en 2014

7 : Projets 2014

Les projets ont déjà été discutés au point 4. La discussion se développe autour des actions prévues pour les élections municipales. Les «23 propositions pour le 23 mars» sont présentées. Le bureau explique que ces propositions sont destinées à être diffusées auprès de toutes les listes candidates, et que nous appellerons tous nos contacts à participer le plus possible aux réunions électorales, pour interpellier les listes à propos de la promotion des déplacements à pied et à vélo. APiCy s'est aussi jointe à d'autres associations du Pays de Gex pour adresser un questionnaire aux listes candidates, dont les résultats seront publiés sur un site internet.

8 : Divers

La discussion s'engage sur l'opportunité ou pas d'engager des procédures judiciaires contre des aménagements qui ne prennent pas en compte les demandes des cyclistes et piétons. L'outil juridique principal est la loi Laure². Étant données la taille et les finances de notre association, il est tout à fait reconnu qu'une telle action serait très coûteuse, en énergie et en ressources financières. La Fubicy peut toutefois apporter un soutien sous forme de conseil juridique. L'avantage d'une telle démarche est de faire reconnaître aux autorités que la loi imposant de mettre en place des aménagements cyclistes ne peut plus être ignorée. L'inconvénient est de positionner notre association comme «bloqueur de projets» plutôt que comme force de conseil et de proposition, comme nous essayons actuellement de nous positionner. Nous convenons donc que la possibilité d'engager des recours en justice doit pouvoir être gardée, mais en ultime et dernier recours uniquement.

Le vice-président présente une motion (voir en annexe) demandant la mise en place d'une indemnité kilométrique pour le vélo, afin que celui-ci soit reconnu comme un moyen de déplacement à part entière. La motion est votée à l'unanimité sauf une abstention.

La réunion se termine autour de 21h45, autour d'un verre de jus de pomme.

1 <https://www.kickstarter.com/projects/fredrik-gertten/bikes-vs-cars-we-are-many?ref=popular>

2 Voir le paragraphe «bases légales» : <http://www.apicy.fr/pratique/infrastructures-pour-pietons-et-cycles>